

# ALIGNEMENT DU FINANCEMENT SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX



Des élèves partagent un livre en classe au Burkina Faso.  
GPE/Kelley Lynch

**Le GPE encourage l'alignement de l'aide sur les systèmes des pays partenaires dans le cadre de son engagement à transformer les systèmes éducatifs et à mieux mobiliser les ressources pour obtenir des résultats durables.**

## LE DÉFI À RELEVER

Si les budgets nationaux sont la principale source de financement de l'éducation, l'aide extérieure représente une part importante du financement supplémentaire et discrétionnaire, en particulier dans les pays à faible revenu. Cependant, l'aide à l'éducation est souvent fragmentée et utilisée en marge des systèmes budgétaires nationaux. Cette situation peut entraîner des coûts de transaction élevés et des inefficacités au niveau de la coordination et de la mise en œuvre. Malgré les progrès accomplis, en 2020, une part importante des financements de base du GPE étaient encore mis en œuvre selon des modalités non alignées sur les réalités des systèmes nationaux.

## QU'ENTEND-ON PAR ALIGNEMENT DE L'AIDE ?

L'alignement de l'aide extérieure est défini comme le fait d'utiliser les institutions, les ressources humaines, les procédures et les outils d'un pays partenaire comme socle pour la mise en œuvre de l'aide. Cela implique d'aligner l'aide non seulement sur les

politiques, stratégies et plans sectoriels nationaux, mais aussi sur les institutions et systèmes publics.

## POURQUOI L'ALIGNEMENT DE L'AIDE EST-IL IMPORTANT ?

La bonne conception de l'aide à l'éducation et son alignement sur les systèmes budgétaires nationaux, permettent de :

- renforcer la coordination et la responsabilité au niveau national, en réduisant la fragmentation ;
- accroître les possibilités d'absorption des financements extérieurs, en utilisant pleinement les budgets et les systèmes nationaux ;
- consolider les systèmes nationaux et améliorer l'efficacité des ressources intérieures allouées à l'éducation, en améliorant les résultats à grande échelle ;
- améliorer la transparence et le contrôle conjoint de la mise en œuvre des politiques par le gouvernement, les partenaires de développement et la société civile ; et
- tirer parti des réformes nationales transversales dont l'incidence est déterminante pour l'éducation.

Les pratiques d'aide alignées peuvent être adaptées en fonction des capacités de gestion des finances publiques des pays partenaires, sans compromettre la qualité de la gestion fiduciaire.

## L'APPROCHE DU GPE

Le GPE encourage les agents et les pays partenaires à s'orienter vers des formes d'aide plus alignées.

- ▶ Dans le prolongement de la stratégie précédente (2016-2020), le GPE a fait de l'alignement des modalités de l'aide l'un de ses principaux objectifs stratégiques pour la période 2021-2025.
- ▶ En 2020, 44 % des programmes étaient alignés sur les systèmes des pays partenaires, contre 34 % en 2015.
- ▶ En termes de volume, le soutien aligné représentait 54 % du financement de base du GPE en 2020, contre 47 % en 2015.
- ▶ En 2019, le taux d'absorption par les fonds communs alignés était le double de celui des fonds non alignés.

Le nouveau modèle opérationnel du GPE aidera à identifier les possibilités pour un meilleur alignement dans le cadre des exigences relatives à l'élaboration de Pactes de partenariat.

## NIGER

Au Niger, le Fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE) fonctionne comme un sous-compte distinct de celui du trésor national, avec des dépenses préaffectées et traçables au niveau du budget national. Par le biais du FCSE, le GPE a contribué à améliorer l'efficacité de l'aide à l'éducation en alignant les partenaires de développement sur le budget national. Le gouvernement peut ainsi mieux coordonner les ressources destinées au secteur et mener des réformes en matière de décentralisation pour atteindre davantage d'enfants parmi les plus marginalisés. Ce dispositif a également permis d'améliorer la transparence quant à l'allocation des ressources à l'échelle du secteur, ainsi que la qualité du dialogue.

## BURKINA FASO

Au Burkina Faso, le GPE soutient un fonds commun exclusivement destiné à accroître le budget de l'éducation nationale. Ce fonds fonctionne comme un

sous-compte distinct du trésor national, qui attribue la propriété de ses ressources au gouvernement tout en donnant aux bailleurs de fonds davantage d'options pour gérer les risques fiduciaires. Il décaisse en moyenne plus de 30 millions de dollars par an pour aider le gouvernement à améliorer son mécanisme d'allocation des ressources en faveur de la décentralisation des services et à mettre en œuvre des réformes à grande échelle dans des domaines clés tels que la formation continue des enseignants.

## NÉPAL

Au Népal, un fonds commun relie le financement basé sur les résultats à la réforme nationale de la gestion des finances publiques, pour stimuler des gains d'efficacité dans des domaines clés tels que la surveillance fiduciaire et la passation de marchés. Il décaisse en moyenne plus de 100 millions de dollars par an et compte neuf partenaires de développement, dont le GPE, comme participants. Ce fonds commun aligné a permis de recentrer l'attention sur les plans et budgets nationaux, sur les questions d'allocation des ressources et de mise en œuvre des programmes, ainsi que sur des réformes importantes telles que la décentralisation.

## MOZAMBIQUE

Au Mozambique, le Fonds de soutien au secteur de l'éducation (connu sous son acronyme portugais, FASE) a été créé en 2002 pour rationaliser le soutien au secteur et compte actuellement neuf partenaires de développement. Ses ressources sont préaffectées et gérées par les principaux systèmes publics de planification, de budgétisation, de gestion et de comptabilité, avec des contrôles supplémentaires pour la présentation des rapports financiers et la passation des marchés. Le FASE contribue à l'éducation de base, en canalisant directement les ressources vers les départements de l'éducation et les écoles du pays, des provinces et des districts. Il décaisse en moyenne plus de 65 millions de dollars par an. Le FASE a contribué de manière significative à l'amélioration de la qualité et de la pertinence du cycle des politiques publiques et du dialogue sectoriel. Il a favorisé une transparence accrue dans la programmation et l'exécution du budget, en attirant l'attention sur les problèmes en matière de prestation de services et en soutenant des réformes essentielles.